



FARE 16

CENTRE DE FORMATION

TITRE PROFESSIONNEL AGENT DE PROPRETÉ ET D'HYGIÈNE

Cti certification délivrée par le Ministère Chargé de l'Emploi - Arrêté du 11/12/2017 publié au J.O. du 21/12/2017

Le métier :

L'agent de propreté et d'hygiène travaille seul ou en équipe sous la responsabilité d'un hiérarchique auquel il rend compte. Dans le respect des consignes, l'agent de propreté et d'hygiène contribue au maintien en état de propreté et d'hygiène des locaux et au bien-être et au confort du client et/ou de l'utilisateur. Il met en œuvre les techniques appropriées à tout type de prestation de nettoyage.

Public et Pré-requis :

Tous publics
Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter).

Durée indicative :

434 heures soit 294 heures en théorie et 175 heures en pratique.

Dates :

Du 23 Novembre 2020 au 23 Avril 2021

Capacité d'accueil : A partir de 6 inscriptions.

Coût :

2940.00 euros

Délais et Modalités d'accès :

Demande de devis

L'ensemble des étapes administratives se déroulera sur 1 durée maximum d'un mois

Voir les dates de session pour l'entrée en formation

Prise en charge :

CPF (compte personnel de formation)
OPCO

AGEFIPH

Pôle emploi

CPF de transition

Validation et certification :

* Session d'examen ponctuel avec jury professionnel (épreuves pratiques, entretien oral, dossier professionnel)

* Titre d'agent de propreté et d'hygiène

* Attestation de fin de formation.

Lieu : Centre de Formation FARE16
6 Bd des grands rocs -16700 RUFFEC

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Notre Centre de Formation et nos sites délocalisés disposent de moyens pour accueillir toute personne en situation de handicap dans des conditions favorables.

Objectifs de l'action :

* Etre capable de réaliser une prestation de service d'entretien manuel adaptée aux locaux, aux surfaces et à leur utilisation.

* Etre capable de réaliser une prestation de service d'entretien mécanisé et/ou de remise en état mécanisée adaptée aux locaux, aux surfaces et à leur utilisation.

Programme :

Module 1 - REALISER UNE PRESTATION DE NETTOYAGE MANUEL

- * Réaliser le nettoyage manuel des surfaces
- * Réaliser le nettoyage manuel des sanitaires
- * Réaliser le bionettoyage en environnements spécifiques dans le respect des protocoles

Module 2 - REALISER UNE PRESTATION DE NETTOYAGE OU DE REMISE EN ETAT MECANISE

- * Réaliser un nettoyage mécanisé
- * Réaliser une remise en état mécanisée

L'ensemble de ces modules (2 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V d'agent de propreté et d'hygiène.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules.

Méthodes pédagogiques :

Formation en groupe - Face à face pédagogique - Mise en situation.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Plateau technique, formation en face à face.

Moyens permettant le suivi et l'évaluation de l'action :

Modalités des contrôles de connaissances (tests, QCM, questions orales/écrites, mise en situation, exercices pratiques...). La validation des 2 certificats. Mise en situation professionnelle. Réalisation d'un dossier professionnel suivi d'un entretien.

Feuilles d'émargement signées par demi-journée par les stagiaires et contre signées par le formateur.

Pas de passerelles existantes pour cette formation,

Référent Handicap :

Mme MOREAU Céline
06 70 94 92 04

6, bd des Grands Rocs - 16700 RUFFEC

Mise à jour 02 Juin 2021